



Dans ce numéro :

Le mot du Maire 3

Vie Associative 5/7

Si Villaudric m'était conté - Hier 8

Si Villaudric m'était conté - Aujourd'hui 9/10

Histoire de la Haute Garonne 11

Le bureau de Poste de Villaudric suite

Le 13 octobre, une délégation conduite par M. le Maire avait rendez-vous avec M. Micouleau Directeur Départemental de la Poste au sujet de la restructuration du bureau de Villaudric. Mme Masson Christine représentait les usagers.

Nous lui avons redit la grande gêne ressentie par l'usager du fait de la fermeture du bureau le samedi

matin, le fait qu'il fallait attendre du vendredi au lundi pour récupérer des objets en instance, le fait de fermetures intempestives pour des raisons de stages ou de maladies etc, etc...

Il nous a été répondu que la Poste n'était plus une administration d'Etat mais une entreprise de droit privé, qu'elle essayait au mieux de remplir ses missions de service public,

qu'elle avait plus grand mal aussi à trouver du personnel suffisant pour travailler le samedi.

Le Directeur nous a dit qu'il allait étudier au mieux notre requête et qu'il nous donnerait sous quinzaine une réponse.

A suivre donc.

Les dates à retenir pour ce mois

Samedi 6 novembre : C.I.J.V loto du foot

à 20h45 salle des fêtes

Dimanche 7 novembre : Amitié Villaudricaine-
Loto cantonal, à partir de 14 h 30 , salle des fêtes de Lespinasse.

Jeudi 11 novembre : Anciens Combattants

Commémoration de l'armistice 14/18

10h : messe - 10h45 : dépôt de gerbes -

11h30 apéritif à la salle des fêtes

Dimanche 14 novembre : Club Bouliste

Assemblée Générale à 11h à la salle du club et à

14h30 Concours inter-sociétaire en doublettes à la mèle

Jeudi 18 novembre : Amitié Villaudricaine-
Goûter d'anniversaires pour les personnes nées en octobre et novembre.

Dimanche 28 novembre de 9h à 18h :

Inter-Associations

Marché de l'Avent

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Ségny

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 13

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles

(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois de décembre**

Jusqu'au 23 novembre - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A VENDRE :

♦ **Cause de déménagement** : Barre de toit voiture réglable Prix : 20€

Tronçonneuse thermique STILL M 026 guide 45cm avec 4 chaînes - Prix : 250 €

Échelle alu 2 éléments à corde longueur déployée 9m - Prix : 150 €

Débroussailleuse PRO TROMECA 38 cm³ avec tête fil automatique et 3 lames de débroussaillage - valeur neuve : 1000€

- Cédé : 450 €

Tél : 05 62 79 13 42

(HR LE SOIR)

♦ **CD RW** Verbatim 32x for Ultra-speed ±

Prix : 1,5€ pièce

Tél : 05 61 82 48 88 (après 18 h)

♦ **R5** - Année 81 - dans l'état

Tél : 05 61 82 97 73

♦ **Cause décès** : - **4X4 MONTERO-**

MITSUBISHI, blanc flasch gris, 2,5L TD 115cv GLS 2003, 22 000 kms. ABS, clim, attelage, Pusch bar inox, jantes alu, auto-radio CD Pionner PRIX 21 400 €

♦ **QUAD** marque KYMCO KXR 250 noir, juillet 2004, 460kms PRIX 4 600 €

Tél : 05 61 82 13 33

♦ **Siège vélo porte enfant**

Jusqu'à 7 ans 30 €

♦ **Poussette tout terrain**

Trois roues TBE 70 €

Tel : 05.61.82.44.86

♦ **106 Chérie FM** année 1995

170 000 kms

Tél : 05 61 82 44 78

ou 06 18 56 44 28

Les Numéros utiles

MAIRIE: Lundi après-midi

Mardi matin

mercredi, jeudi

de 9h à 12h / 14h à 18h

Samedi matin

Téléphone : 05 61 82 44 13

Fax : 05 61 82 96 60

Messagerie : mairie@villaudric.fr

Site Internet : <http://www.villaudric.fr>

Salle des Fêtes 05 61 82 88 89

Garderie 05 61 82 62 66

École Maternelle 05 61 82 62 66

École Élémentaire 05 61 82 41 91

Stade 05 61 82 62 81

CAJ 05 62 79 36 21

La POSTE 05 61 82 43 96

Presbytère 05 61 82 41 42

Fax : 05 61 82 83 40

Docteur DIRANI 05 61 82 90 79

Infirmières BISEAUX – ROUX
06 11 11 33 70
ou 06 88 94 22 39

Laboratoire Médical Fronton
05 61 82 65 06

Laboratoire Médical Villemur
05 61 09 90 40

AMBULANCES JP CUNNAC

Domicile 05 61 82 04 09

AMBULANCES ex Frontonnaises

Domicile 05 61 82 96 28

FUNÉRARIUM 05 61 82 91 90

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

Centre antipoison 05 61 49 33 33

EDF

Renseig clientèle 0 810 82 93 72

Dépannage électricité 24 h/24
0 810 33 31 31

GDF Dépannage gaz 24 h/24
0 810 43 30 81

Correspondante "La Dépêche du Midi"
Mme CAMUS 05 61 82 94 22

Correspondante "Le Petit Journal"
Mme Brancy 05 63 67 39 58

Le mot du Maire

SPANC : (Service Public d'Assainisse- ment Non Collectif)

La loi du 3 janvier 1992 dite loi sur « L'EAU » a mis en place un certain nombre de règles et d'obligations en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement :

* Le contrôle de l'implantation et de la bonne exécution des systèmes nouvellement installés, en général dans des constructions neuves, mais aussi pour des réhabilitations.

Ceci est déjà mis en place sur Villaudric. Une convention a été signée avec le S.D.E.A. (Service Départemental Eau et Assainissement) qui assure cette prestation pour le compte de la commune.

* La mise en place avant décembre 2005 de l'inventaire et du diagnostic des systèmes d'assainissement implantés dans la commune.

Le contrôle périodique (tous les 4 ans) du fonctionnement de ces mêmes installations.

L'inventaire et le diagnostic des systèmes existants, vont débiter dans

les prochains jours et se poursuivront pendant environ cinq à six mois.

Les agents du SDEA se présenteront chez les particuliers, qui auront été prévenus par courrier du jour de passage.

Un assainissement autonome est composé de trois parties : le prétraitement des eaux usées, leur traitement et le rejet des eaux épurées, auxquelles s'ajoutent les systèmes de ventilation.

Les agents contrôleront le système d'après les normes prévues lors de son installation, sans tenir compte des préconisations actuelles. A l'issue de la visite, un rapport sera réalisé. Il notera les constatations faites sur le terrain, les points qui pourraient être revus et les solutions possibles. Un exemplaire sera transmis à chaque propriétaire concerné.

L'obligation de réhabilitation sera imposée seulement dans le cas où le système présente une nuisance pour l'environnement ou pour le voisinage.

Dans le cas de réhabilitation, la Mairie mettra en œuvre tous les moyens pour obtenir des aides financières et les meilleures

conditions afin de limiter le coût de l'opération et de l'étaler dans le temps. La Mairie sera maître d'œuvre de l'opération.

Les maisons neuves qui ont fait l'objet d'un contrôle de leur installation ne sont pas concernées par cette visite.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est financé par une redevance des propriétaires des habitations fonctionnant en assainissement autonome. Cette redevance sera de 70 € pour l'ensemble des opérations de visite, diagnostic, rapport final.

L'assainissement collectif a un budget propre financé uniquement par les propriétaires des habitations desservies par le réseau collectif.

Ces contrôles, ainsi que le suivi périodique du bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome sont une garantie pour l'hygiène, et la qualité de notre environnement.

État civil

Naissance :

Léa DROGUET née le 24/09/04 à Toulouse
- 660 route de Mondot

Camille FAGET née le 27 /09/04 à Toulouse
- 4 rue de la Négrette

Mariage :

Gildas FERRANDEZ et Akila MECHENENE le 16/10/04
- 44 route de Villemur

Décès :

Mélissa SANTOS 8 mois, le 23 octobre
- 380, route de Tire-Grave

Informations



Les inscriptions pour les Restos du cœur s'effectueront , le 1er et le 2 décembre de 14h30 à 16h30 à Fronton au local qui se situe impasse de la gare, à côté de la halte garderie.

La distribution des denrées alimentaires commencera :

le lundi 6 décembre de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h.

Pour tout renseignement, contacter le 05.62.79.21.20



ECONOTRE organise des visites de l'unité de valorisation énergétique et du centre de tri de Bessières.

Prochaines visites : Jeudi 18 novembre 2004 à 10 h 00.

Mardi 7 décembre 2004 à 10 h 00.

Pour les personnes intéressées prendre contact avec
Mme CASALE : 05 34 26 03 00

NOUVEAU A VILLAUDRIC

Ouverture prochainement du magasin

MINE DE RIEN

ALIMENTATION GENERALE

FRUITS ET LEGUMES

PRODUITS LAITIERS

CREMERIE

ROTISSERIE, SANDWICHES

BOISSONS FRAICHES, BONBONS

VENTE DE FLEURS

4, rue Pierre FAURE

Tél : 05.62.79.58.69



Amitié Villaudricaine

ACTIVITES

VOYAGE AU PAYS BASQUE :

Nous étions 43, le temps était splendide, le pays basque est magnifique, l'itinéraire fort bien choisi, la guide très intéressante, le car confortable... que rêver de plus ? Merci à Martine Ghestin de nous avoir concocté ce beau voyage.

ACTIVITES PROCHAINES :

Dimanche 7 novembre : Loto cantonal, à partir de 14 h 30, salle des fêtes de Lespinasse. Nombreux lots : Téléviseur, canards gras, jambons, longues de porc,

poulets et pintades, vins, cansalades... 3€ le carton, 4 pour 10€. Pâtisseries et boissons à l'entracte.

Un car gratuit passera à Villaudric à 13 heures, parking salle des fêtes ; retour entre 18 et 19 heures. Venez nombreux!

Jeudi 18 novembre : Goûter d'anniversaires pour les personnes nées en octobre et novembre. Petit Loto. Venez nombreux,

Jeudi 16 décembre : Pour le Goûter de Noël nous espérons que tous les membres de l'Amitié seront avec nous, pour fêter les anniversaires de nos amis nés en décembre.

SORTIE OPERETTE

au THEATRE des MAZADES à TOULOUSE

Au programme : **CIBOULETTE** de Reynaldo Hahn

Nous voici, comme des noceurs dans le petit matin des Halles, chez Ciboulette la fleuriste.

C'est un bain de fraîcheur, de sincérité, de nostalgie aussi...

Avec Ciboulette, « nous avons fait un bon voyage ».

Départ en car, devant le club, à 13 h 45 précises; retour vers 18 heures

Prix : 21 € (le club prend le prix du car à sa charge).

Inscriptions: Roger Chorches: 05 61 82 48 80 ou Mireille Rougevin-Baville : 05 61 82 28 95

Païement : dernière limite le jeudi 18 novembre.

La recette du mois de l'Amitié : Le Gratin Parmentier

Ingrédients : 1,5 kg de pommes de terre à purée, 400 g de viande hachée, 25 cl de lait (2 verres), 30 g de beurre, 1 œuf, 3 gousses d'ail, 1 poignée de persil, 2 échalotes hachées, 30 g de chapelure, 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 80 g de gruyère rapé, 1 pincée de sel et de poivre.

Préchauffez le four à 210 °C (thermostat 7)

Faites cuire les pommes de terre épluchées dans l'eau salée bouillante, à feu vif, pendant 20 à 25 minutes environ. Passez-les au presse-purée, ajoutez un verre de lait chaud et le beurre pour lier le tout, salez, poivrez puis réservez.

Dans un saladier, mettez la viande hachée, ajoutez l'œuf, l'ail pilé, le persil et l'échalote hachés, versez l'autre verre de lait, salez, poivrez et ajoutez la chapelure.

Malaxez le tout et faites-le revenir dans une poêle avec l'huile d'olive, à feu moyen pendant 10 minutes.

Préparez un plat à gratin beurré, mettez la viande hachée, puis recouvrez de purée et parsemez de gruyère rapé et de quelques carrés de beurre.

Faites cuire au four 30 minutes.

Servez bien chaud.



C.I.J. Villaudric Football



**Le C.I.J.V organise un grand loto
le samedi 6 novembre à 20h45, à la salle des fêtes.**

Il sera doté de nombreux lots:

**Sèche linge, téléviseur, lecteur DVD,
four micro ondes,
VTT, aspirateur,
corbeilles de gras, jambons...**

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

Par ailleurs, nous vous solliciterons aussi pour les calendriers du Club qui vous seront présentés fin novembre, nous vous en remercions d'avance.



Amicale des Anciens Combattants

Commémoration de la fin de la guerre de 1914- 1918

Tous les membres de l'Amicale des Anciens Combattants et la population de Villaudric sont invités aux cérémonies commémorant le 86^{ème} anniversaire de la fin de la guerre qui se dérouleront le jeudi 11 novembre 2004.

10h : messe en l'église St Julien

10h45 : dépôt de gerbes par la municipalité et par notre association

11h30 : apéritif à la salle des fêtes offert par les Anciens Combattants

Comité des Fêtes

Jeudi 21 octobre avait lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes. Les membres du comité sortant ont exposé leur rapport moral puis financier. Les manifestations qu'ils ont organisées se sont très bien déroulées (Carnaval, fête de la Musique, fête locale) et le bilan financier fait apparaître une très bonne gestion avec un solde positif de plus de 6000 €.

Malheureusement, l'équipe sortante se retrouve amputée, pour diverses raisons,

de quelques éléments, et comme elle n'est déjà pas très nombreuse, cela ne lui permet pas de constituer un nouveau bureau.

Alors une nouvelle fois, une dernière fois, nous faisons appel à tous ceux qui voudraient que le village vive et ne se transforme pas petit à petit en un village dortoir.

Si vous voulez que la fête locale continue, si vous voulez que des manifesta-

tions soient organisées comme le Carnaval ou la fête de la Musique, alors il faut s'impliquer. Il ne faudra pas dire ensuite « Pourquoi ne se fait-il plus rien à Villaudric ? ».

**Une nouvelle
Assemblée Générale est fixée
le Vendredi 5 novembre à
20h30
à la salle du Conseil**

Marché de l'Avent

Venez retrouver votre âme d'enfants et la magie de Noël!!!!

Nous vous accueillerons à notre 1er marché de l'Avent dans un décor de fête vous trouverez de nombreux exposants dans la salle des Fêtes que nous appellerons pour cette journée **"L'espace cadeaux"**

Tous les arts créatifs seront représentés : bijoux en perle de cristal, peintures sur verre, sur porcelaine et sur soie, broderies, compositions florales, Mosaïques, Collages, cartonnages, gravures sur verre, travaux manuel réalisés par les enfants de la garderie.

Vous pourrez découvrir, la vente de

produits du commerce équitable, arts et décorations de l'artisanat Thaï , vous faire plaisir avec de la lingerie, de la maroquinerie des bijoux ou de très jolies nappes imprimées. Enfin pour être belle pour les fêtes démonstration de maquillages et de coiffures.

De la salle des fêtes vous passerez directement sous le chapiteau ou là vous entrerez dans l'espace **"Noël gourmand"**. Un vrai régal pour les gourmets : démonstrations et dégustations : chocolat -gâteaux à la broche, - Foie gras , - huîtres et crustacés, pruneaux, miel, marrons chauds, sans oublier notre vin et le roi des fêtes : le champagne.

Les enfants pourront écrire ou faire un dessin au Père Noël, une boîte aux lettres se trouvera au pied du sapin.

Le Père Noël sera-t-il parti du Grand Nord ???.

Nous comptons sur votre présence, le dimanche 28 de 9 h à 18 h vous ne serez pas déçu!!!!



Club bouliste Villaudricain



L'Assemblée Générale du Club Bouliste Villaudricain se déroulera le dimanche 14 novembre 2004 à 11 heures, salle du club.

Elle sera consacrée aux divers rapports : moral et financier, au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration, à la préparation de la saison 2005 et aux questions diverses. Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Après l'apéritif de clôture, un repas sera servi à la salle des fêtes à 13 heures.

Afin de prévoir le nombre de participants, se faire inscrire auprès d'un responsable du club ou au café " Ô St Julien ", le 11 novembre dernier délai.

Pour terminer la saison le 5ème et dernier concours inter-sociétaire débutera à 14h30 en doublette et à la mêlée.

Prix du repas + inscription concours 8 €

Par ailleurs, le club a remporté le 1er challenge inter-villages organisé entre Bouloc, Fronton et Villaudric.

La dernière manche se jouait le samedi 2 octobre à Fronton et le trophée offert par M. Louis Bonhomme Conseiller Général a été remis à notre Présidente.

Félicitations à tous les participants.



Si Villaudric m'était conté : il y a 90 ans, 1914.



La salle de la Mairie est transformée en salle d'hôpital.
Les blessés en convalescence sont soignés par le docteur Arnoul.



Morts pour la France en cette année 1914

Bertrand Jambert : Soldat au 3^{ème} Régiment de Zouaves, né à Villaudric le 14 juillet 1891, tué à l'ennemi à Signy l'Abbaye dans les Ardennes le 29 août 1914.

Guillaume Meilhau : Soldat au 96^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Villaudric le 16 janvier 1883, disparu à Bernécourt en Meurthe et Moselle le 25 septembre 1914.

Antoine Bezombes : Soldat au 214^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Villaudric le 31 mai 1887. Mort de ses blessures à Génicourt dans la Meuse le 26 septembre 1914.

Jean Bavard : Caporal au 280^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Martres-Tolosane le 1er juin 1885, tué à l'ennemi au Combat de Vermelles dans le Pas de Calais le 22 octobre 1914.

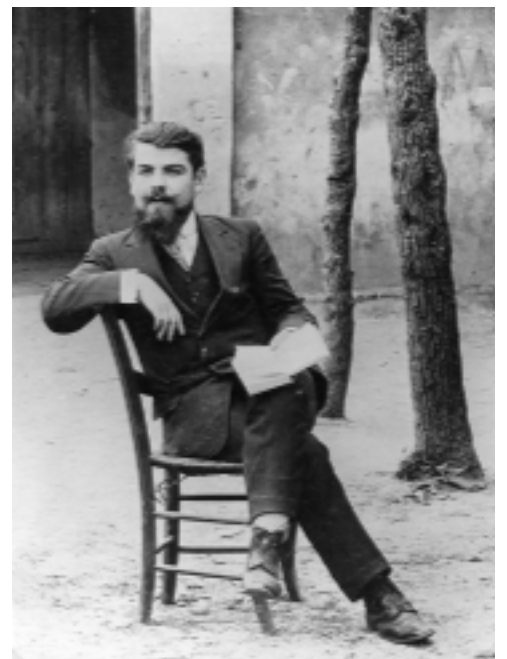
Marius Bergal : Soldat au 10^{ème} Régiment d'Infanterie, né à Villaudric le 28 mars 1891, mort des suites de maladie à l'hôpital d'Issoudun dans l'Indre le 21 novembre 1914



Le coût du panier de la ménagère en ce début de l'année 1914. On verra par la suite, au fil des ans, les prix s'envoler.

Tout est bénévole.

Les lits ont été fournis par les habitants.
Un phonographe avec son grand pavillon promet quelques distractions.



Germain Marty, nommé instituteur en 1912, est mobilisé le 2 août 1914. Il disparaît au "Chemin des Dames" le 27 mai 1918. Une plaque souvenir à la salle de l'Amitié rappelle son passage à Villaudric.

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI



**FÊTE DU
TERROIR
2004**



FÊTE DU TERROIR

2004

Beaucoup de monde et un soleil digne d'un mois d'août ont permis à cette quatrième édition de la Fête du Terroir organisée par la Commune de Villaudric de rencontrer un grand succès populaire. Dès 8 heures la place du village était animée par l'installation des divers vendeurs et exposants, et cette animation se poursuivait s'amplifiant d'heure en heure jusqu'au soir.



Les différents stands, du fondeur sur bronze au producteur de fruits et de raisins de table, des divers producteurs de vins en passant par le boulanger, le marchand de pizza et les décorations florales, tous ont connu un franc succès.

A la salle de l'Amitié les amateurs de peintures ont pu admirer les nombreux tableaux exposés tous plus beaux les uns que les autres. Les animateurs du club internet proposaient des photos et des CD intitulés "Villaudric 100 ans d'images". Ils sont à disposition au secrétariat de mairie au prix de 1.50 €.

L'association les "Chevaliers de la Chope" ont proposé des promenades gratuites à tous les amateurs de "Goldwind", ravis de chevaucher leurs grosses motos. Les repas sous chapiteau ont comblé les amateurs de bonne chère grâce à la variété des plats à disposition. La palme revient au club de pétanque qui toute la journée a proposé grillades et frites et s'est occupé de l'organisation du concours de pétanque qui a réuni près de 40 doublettes. Il a été remporté brillamment par nos deux représentants Francis Cazalot et Alain Géraud.



Histoire de la Haute Garonne et sa région.

Et sauf une incursion rapide du général Sahuquet en Espagne par le port de Pallas, en septembre 1793, les choses restèrent ainsi jusqu'en 1795. Le traité de Bâle, du 22 juillet 1795, en rétablissant la paix avec l'Espagne, mit fin à l'occupation du val d'Aran.

La Constitution de l'an III, oeuvre des Thermidoriens, amena comme on sait quelques modifications dans l'administration départementale. Il n'y eut plus de conseils ni de directoire, mais une « administration centrale » élue, composée de 5 membres, auprès de laquelle était placée un commissaire nommé par le Directoire exécutif et choisi parmi les habitants du département. Les districts étaient supprimés ; on leur reprochait l'inutilité de leur administration intermédiaire. La seule division du département consistait dans les municipalités. Mais, pour éviter un morcellement excessif, on réunissait les communes trop petites et c'était en réalité le canton qui devenait la base de l'organisation. Il devait y avoir en effet une seule administration municipale par canton ; dans chaque commune, on élisait un agent municipal et un adjoint ; la réunion des agents municipaux formait la municipalité du canton, auprès de laquelle était placé un commissaire nommé par le Directoire. Exception était faite pour les communes peuplées de plus de 5.000 habitants, qui devaient avoir chacune une administration municipale. Dans le

département, trois communes seulement étaient dans ce cas : Toulouse (60.443 habitants), Castelsarrasin (6.500), et Villemur (7.406). Elles formèrent donc chacune leur municipalité cantonale ; le reste de leur canton constituait une autre municipalité ; c'était ce qu'on appelait le canton forain.

Dès 1795 il se produisit quelques troubles. La situation économique lamentable favorisait les mécontentements qui s'expriment d'autant plus que la force révolutionnaire semble faiblir. Les royalistes reparaissent, aidés par des prêtres réfractaires rentrés en cachette ; ils tentent déjà quelques menées dans le département en l'an IV et en l'an V. Puis, profitant de l'anarchie grandissante, de la déconsidération de plus en plus grande du Directoire, des revers des armées, ils organisèrent en l'an VII un mouvement de plus vaste envergure.

Il s'agissait, semble-t-il, d'un soulèvement de tout le Sud-Ouest. Mais le mouvement ne fut en réalité que partiel ; il fut déclenché, inopinément, peut-être par trahison, et il ne s'étendit pas beaucoup au delà de la région de la Haute-Garonne.

Il éclata dans la nuit du 18 au 19 thermidor de l'an VII (6 au 7 août 1799). Sur un mot d'ordre, autour de Toulouse, du Tarn au Gers, il se forma des bandes composées de conscrits réfractaires, de déserteurs, de paysans, foule bigarrée

et confuse, mal armée. Dans le département les trois foyers principaux du mouvement furent Lanta, Montgiscard et Saint-Lys. Deux chefs apparurent, Rougé, ancien adjudant général qui avait jadis commandé une brigade dans l'armée des Pyrénées-Orientales, sous Dugommier, et qui était mécontent de ne pas être employé, et le comte Jules de Paulo, jeune émigré rentré secrètement dans son château de Terraqueuse, près de Cinlegabelle, d'où il avait préparé le soulèvement.

Il y avait très peu de troupes régulières dans la région. Le 19 thermidor (7 août), une colonne envoyée de Toulouse sur Montgiscard est arrêtée à Deyme et se replie. Alors une bande de 500 à 600 hommes, armés pour la plupart de piques et de bâtons, marche sur Toulouse et arrive jusqu'à Pech David ; mais le général Aubugeois qui s'est avancé avec 500 gardes nationaux et 3 canons les mitraille et ils s'enfuient. A travers les coteaux, Rougé et les insurgés gagnent Muret. Du côté de l'est, les « royaux » maîtres de Lanta s'étaient portés sur Caraman, Saint-Julia, Saint-Félix ; ils menacèrent Lavaur et Cuq-Toulza. Un détachement venu de Toulouse fut repoussé. Mais bientôt les colonnes venues de Castres avec l'adjudant général Viçose réoccupèrent Caraman et Lanta, et le mouvement fut réprimé. De son côté, le comte de Paulo s'était d'abord emparé de Calmont et menaçait

Mazères ; mais des gardes nationales de la région du Mas d'Azil et de Sainte-Croix, envoyées par l'administration de l'Ariège, avec l'adjudant général Chaussey rencontrèrent les bandes du comte de Paulo au Vernet (d'Ariège) et l'obligèrent à fuir. Il alla rejoindre Rougé à Muret. Enfin les insurgés de l'ouest, maîtres de Sainte-Foy et de Saint-Lys, avaient repoussé à Fonsorbes le 21 thermidor des gardes nationales et s'étaient avancés jusqu'à Colomiers et Blagnac. Mais Aubugeois, avec 1.200 hommes, les dispersa et les poursuivit, arrivant jusqu'à L'Isle-Jourdain sans difficulté, car « les brigands » s'étaient en réalité rejetés sur Muret.

Muret était ainsi devenu le point de concentration de « l'armée royale », et était qualifiée de capitale des états du roi. Il y avait là 6 à 7.000 hommes, qui rayonnaient un peu vers la vallée de l'Ariège et celle de la haute Garonne. Aubugeois revenu de L'Isle-Jourdain parut sur la rive gauche de la Louge, mais n'osa pas attaquer et se replia sur Toulouse.

Cependant le général Gommès, chef provisoire de la 10ème division militaire, était arrivé de Perpignan à Toulouse le 25 thermidor. (13 août) avec quelques troupes de ligne. Il forma une colonne d'environ 2.000 hommes. D'autre part, Viçose s'avancé par Cintegabelle et Lézat.

A suivre...